Changement de destination au titre de l’article L. 151-11 2° du Code de l’urbanisme

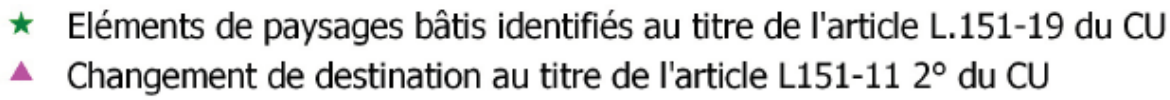
Dans le cadre des possibilités offertes par le Code de l'Urbanisme, notamment au travers de deux articles spécifiques (L. 151-19 et L. 151-11-I 2°), ce travail a été réalisé en concertation avec les élus qui ont identifié des éléments du patrimoine afin de les protéger, les mettre en valeur, les requalifier ou leur faire changer de destination.

Un recensement exhaustif de toutes les formes d'habitat et de tout autre élément de patrimoine (ouvrages architecturaux, …) a été réalisé sur l'ensemble du territoire intercommunal. L'un des objectifs de ce recensement a été d'étudier la qualité « architecturale et patrimoniale » intrinsèque de chaque élément identifié (construction), pouvant faire l'objet d'une requalification (pour une ancienne maison d'habitation) ou d'un changement de destination (dans le cadre d'une grange ou d'une dépendance par exemple).

Pour rappel,

- L'article L. 151-19 du code de l'urbanisme dispose que le « règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. ».
- L'article L. 151-11-I 2° du code de l'urbanisme dispose que dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut […] désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. ».

Les constructions retenues et les autres éléments du paysage sont ainsi répertoriés au document graphique du PLUi par des symboles particuliers, propres aux sélections relatives à l'article L. 151-19 et à l'article L. 151-11-I 2° du code de l'urbanisme tels que suit :

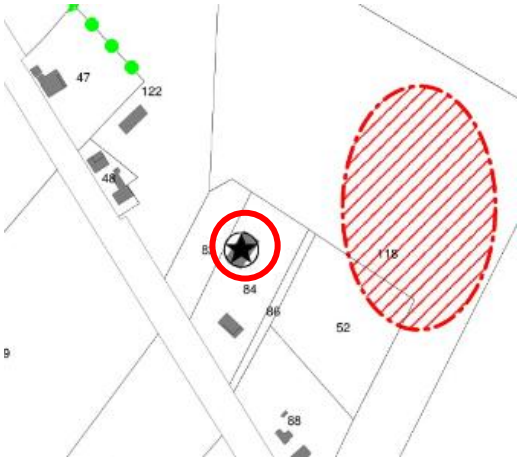


Chaque critère a fait l'objet d'un traitement par le biais d'un « code couleur ». Il est proposé le code suivant :

<table>
<tr><td rowspan="5">Niveau d'équipement</td><td rowspan="2">Adduction en Eau Potable (mm)</td><td>Desserte présente et suffisante</td><td rowspan="2">TIGF (gaz)</td><td>Hors périmètre de risque</td></tr>
<tr><td>Desserte suffisante à proximité ou insuffisante (branchement long)</td><td>Présence de risque</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Electricité</td><td>Desserte présente et suffisante, ou présence à 100 m (branchement long)</td><td rowspan="2">Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)</td><td>Hors périmètre de nuisance</td></tr>
<tr><td>Insuffisant</td><td>Présence de nuisance</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Assainissement</td><td>Raccordable au collectif</td><td rowspan="4">Intérêt architectural de l'ensemble du bâti</td><td>Remarquable</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Contraintes environnementales</td><td rowspan="2">Inondation</td><td>Autonome</td><td rowspan="2">Intéressant</td></tr>
<tr><td>Hors zone inondable</td></tr>
<tr><td>Présence d'une zone inondable</td><td rowspan="2">Sans intérêt</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Agriculture</td><td>Situé loin d'un site agricole</td></tr>
<tr><td>Proche d'un site agricole (-100mètres)</td></tr>
</table>

COMMUNE D’ESTIBEAUX







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation : entrepôt, espace de stockage…

Commentaires : Intérêt architectural faible.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Bâtiment, grange inclus dans un périmètre d'activité (pépinière).

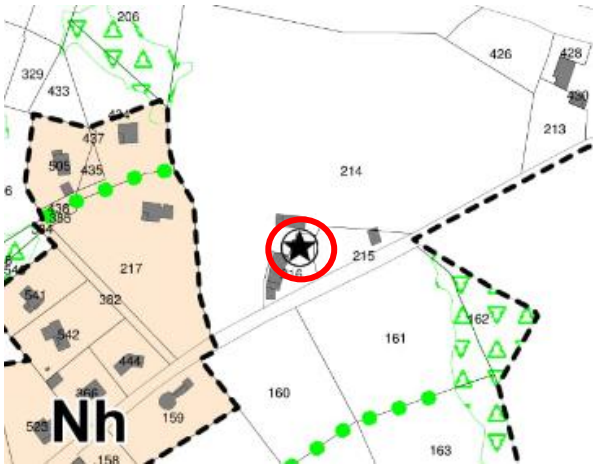
Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale : grange rénovée avec deux entrées en anse de panier.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







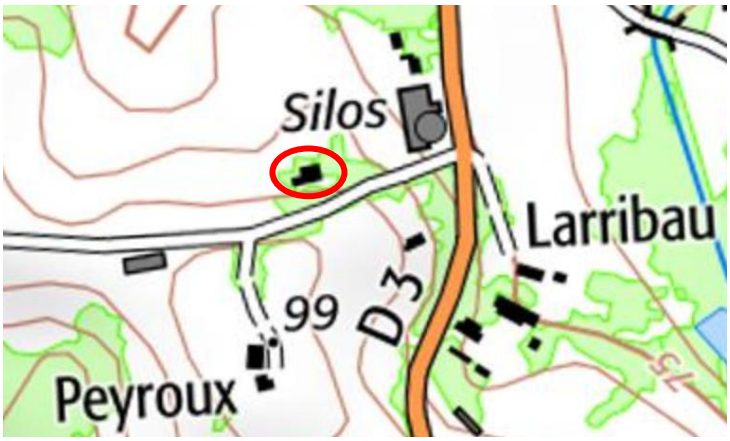
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation : grange rénovée avec toiture à deux pans.

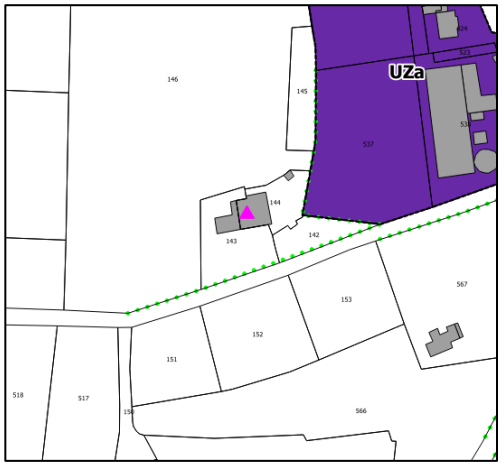
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Maison d'habitation transformée en ERP.

Commentaires : Ce changement doit permettre le retour à la vocation principale d'habitation

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







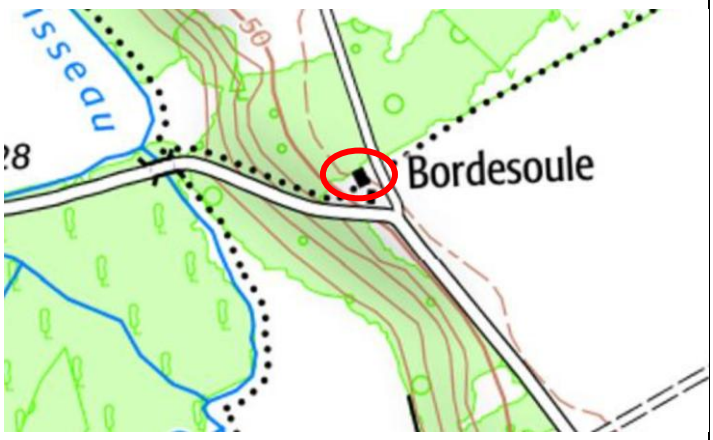
Description de l'ensemble bâti : Grange attenante à une habitation déjà rénovée, architecture traditionnelle

Commentaires : Intérêt architectural fort

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Grange attenante à une habitation déjà rénovée, architecture traditionnelle **déjà** rénovée

Commentaires : Intérêt architectural fort **Traduction réglementaire :** Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

COMMUNE D'HABAS







Description de l'ensemble bâti : Construction d'habitation de style ferme de Chalosse sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

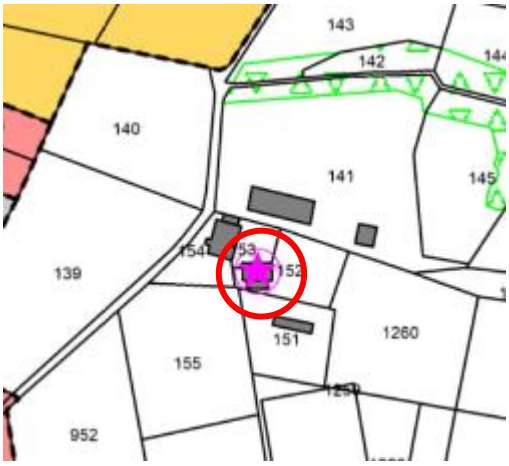
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







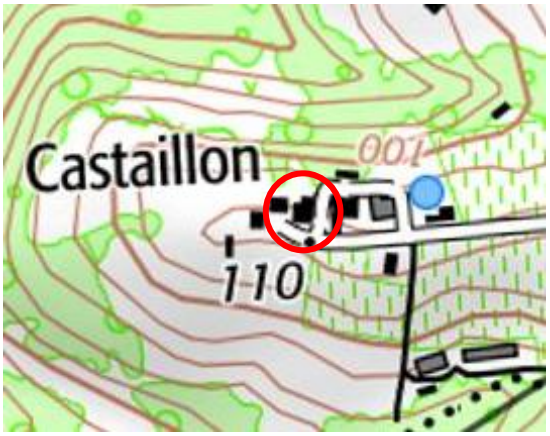
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

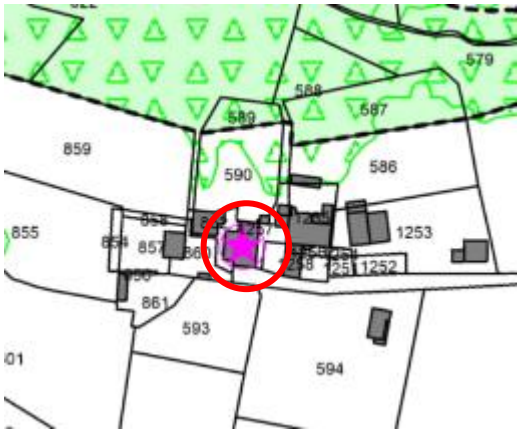
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction sur deux niveaux à usage de stockage, garage.

Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

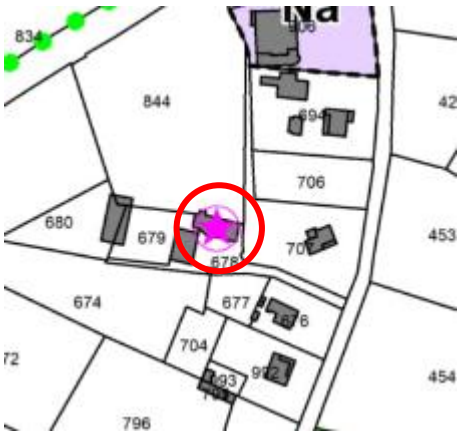
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







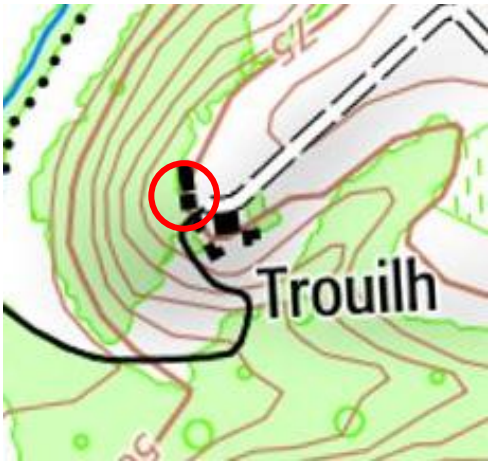
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale en angle droit.

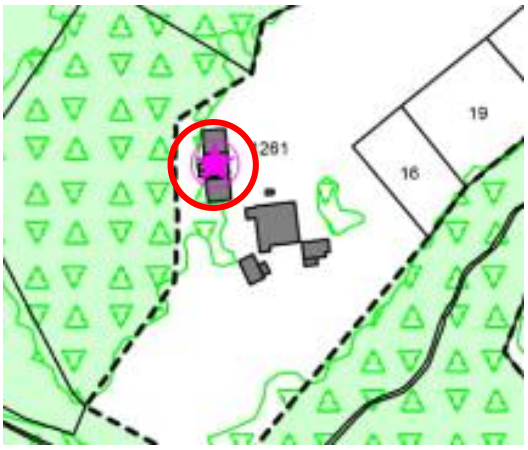
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale.

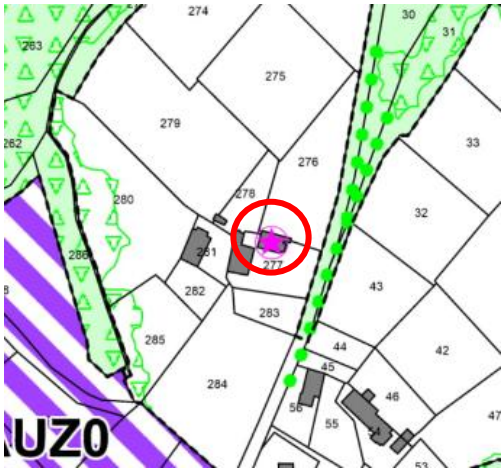
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







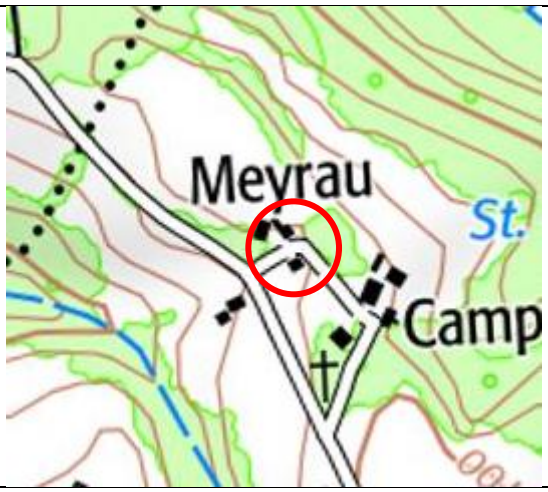
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation de style ferme de Chalosse avec toiture à deux pans.

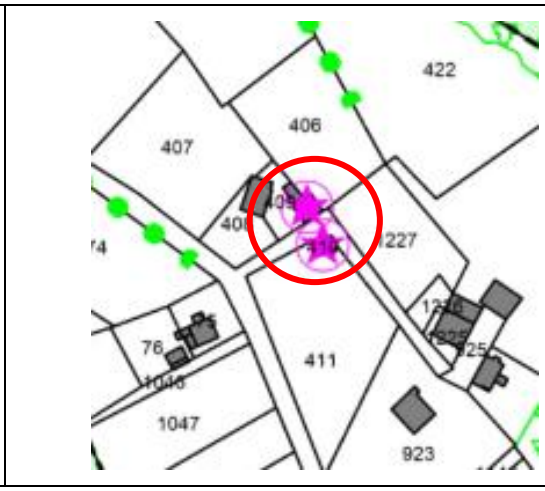
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	









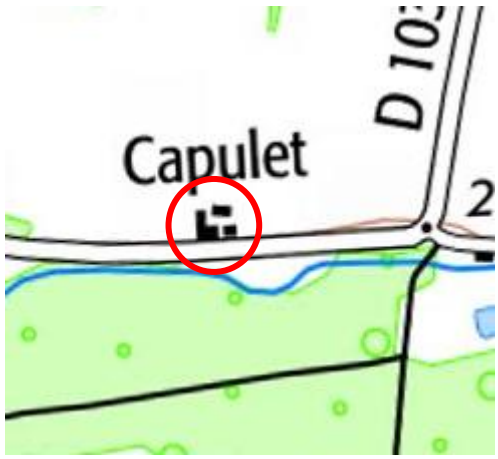
Description de l'ensemble bâti : Annexes à la construction d'habitation principale : garage, espace de stockage.

Commentaires : Intérêt architectural faible.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







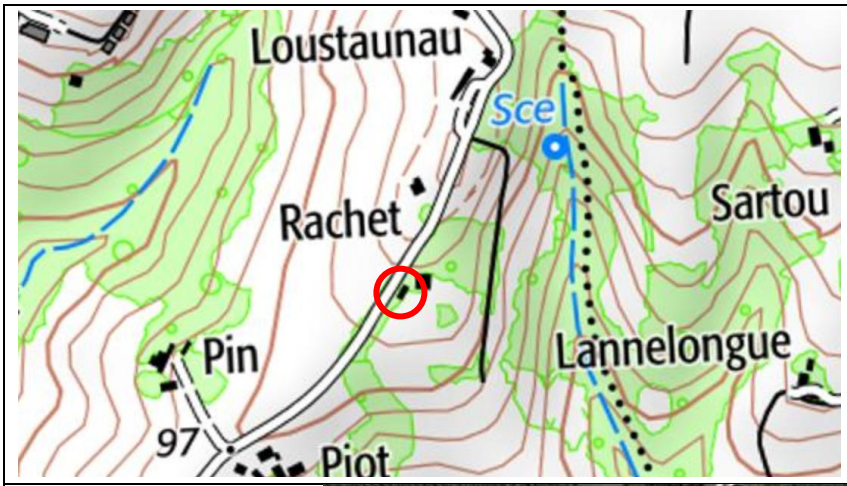
Description de l'ensemble bâti : Construction d'habitation de style ferme de Chalosse sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

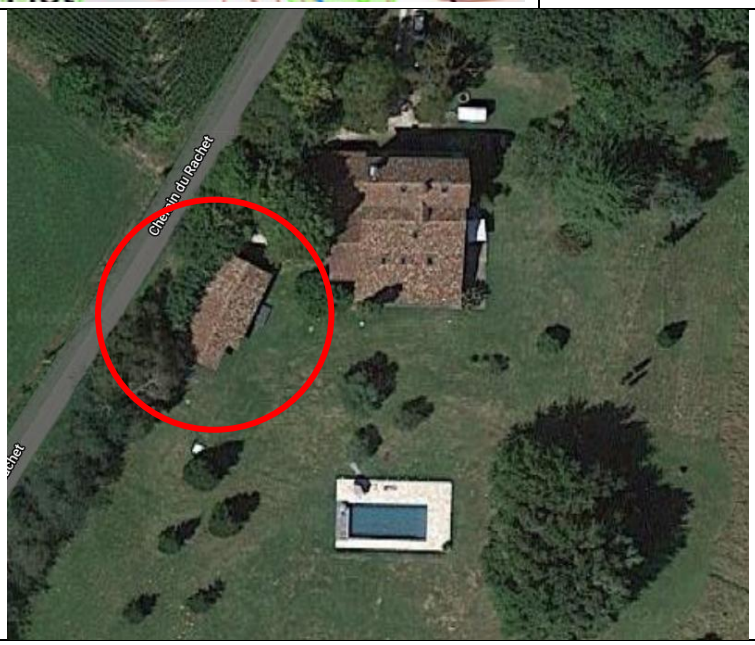
Traduction réglementaire : Zone A- Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Grange attenante à une habitation déjà rénovée, architecture traditionnelle **déjà rénové**

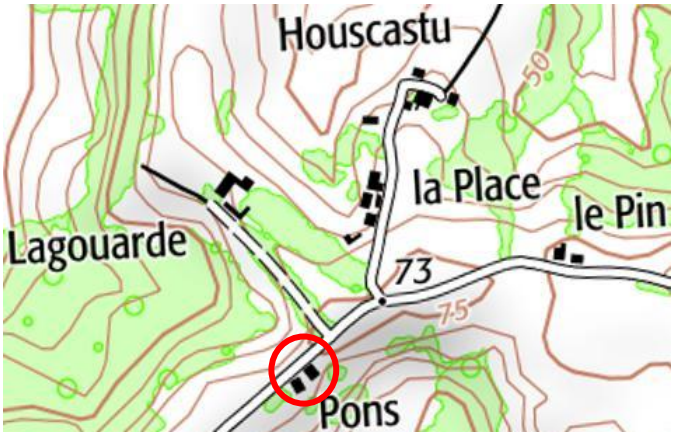
Commentaires : Intérêt architectural fort

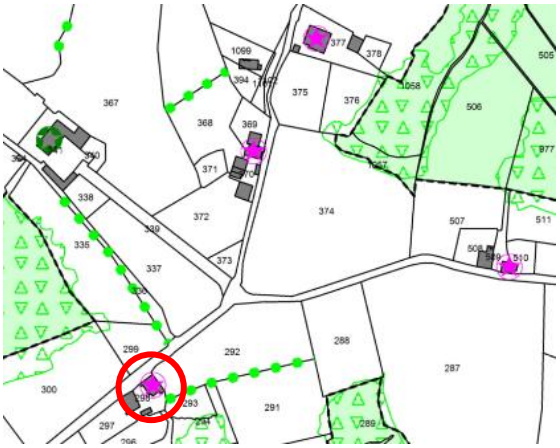
Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

COMMUNE DE GAAS







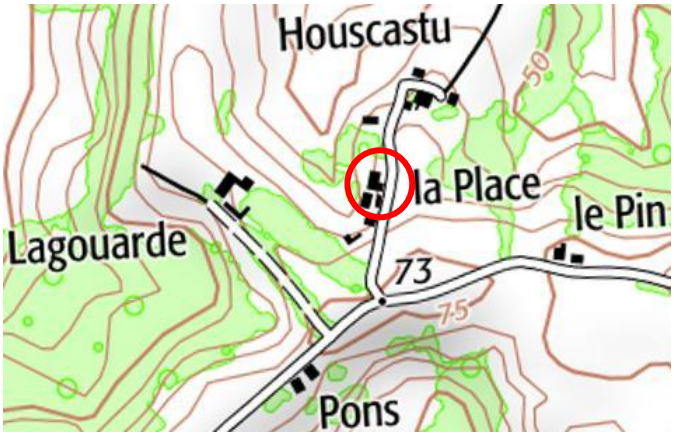
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale : grange avec pans de bois apparents.

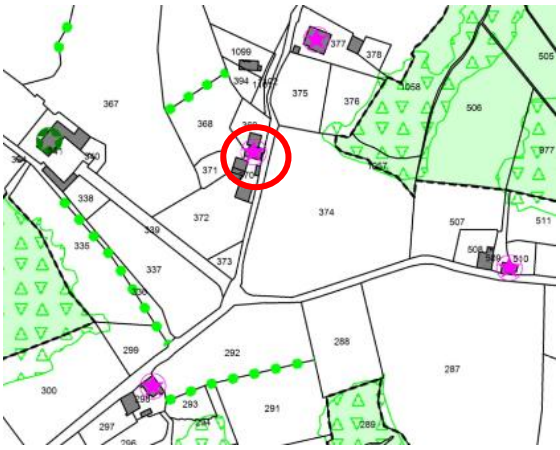
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







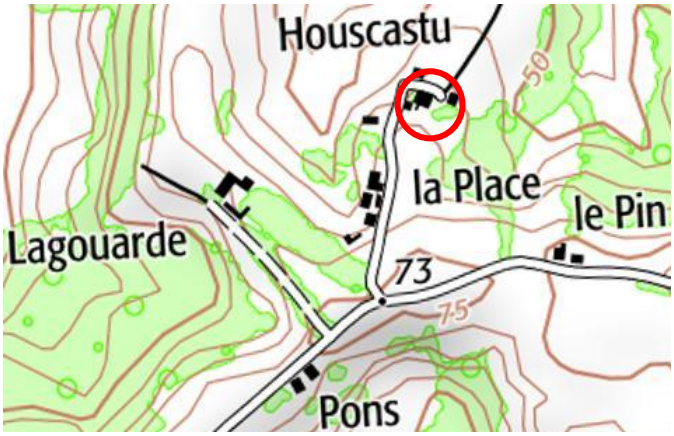
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale : grange avec pans de bois apparents, espace de stockage agricole.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







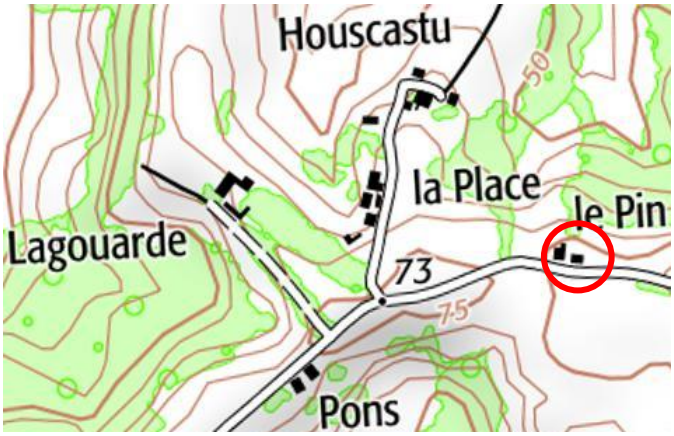
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale : espace de stockage.

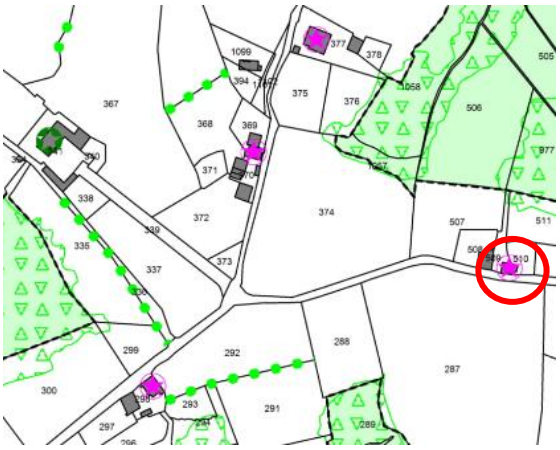
Commentaires : Intérêt architectural faible.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale : espace de stockage.

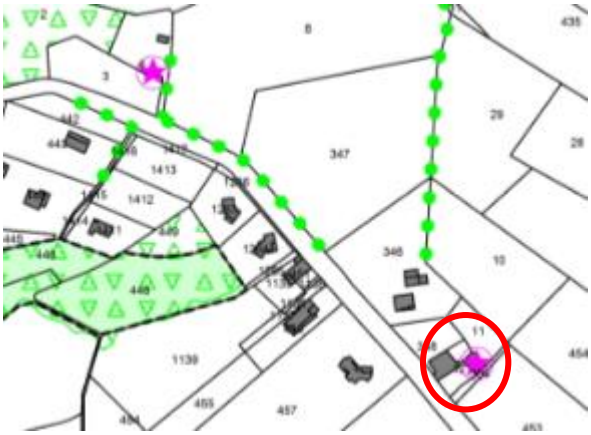
Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur deux niveaux avec toiture à quatre pans.

Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à une construction d'habitation sur un niveau.

Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation de style ferme de Chalosse : espace de stockage.

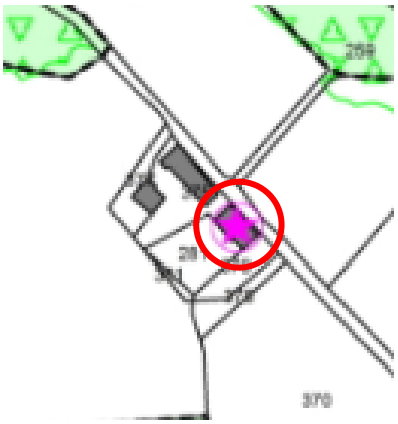
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale, sur deux niveaux.

Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation landaise principale, avec toiture à deux pans.

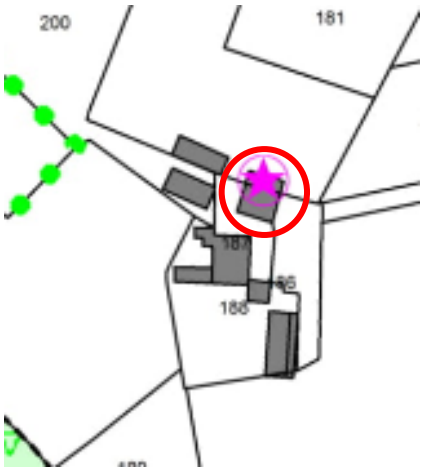
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

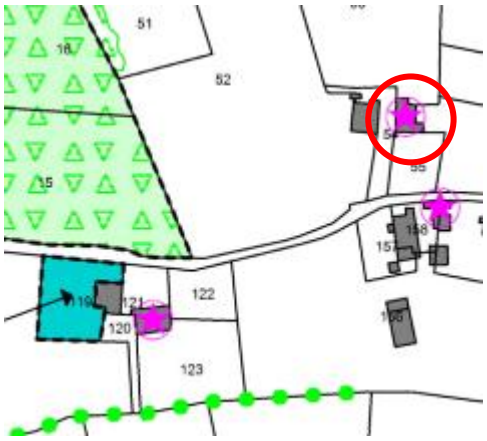
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

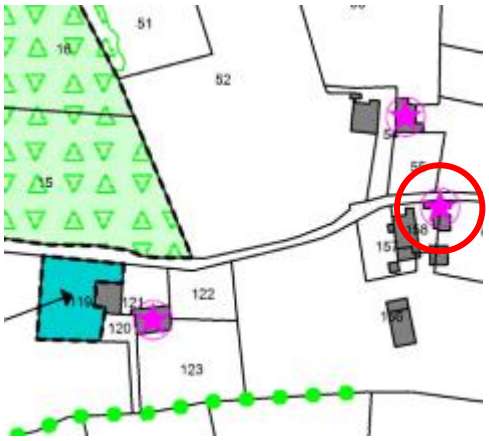
Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A- Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

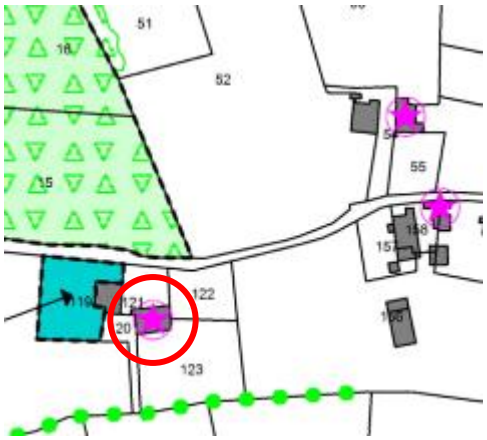
Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale. Bâtiment sur deux niveaux avec plusieurs entrées de garage et toiture à deux pans.

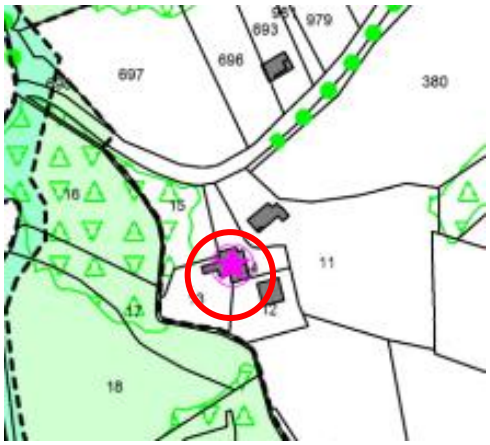
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







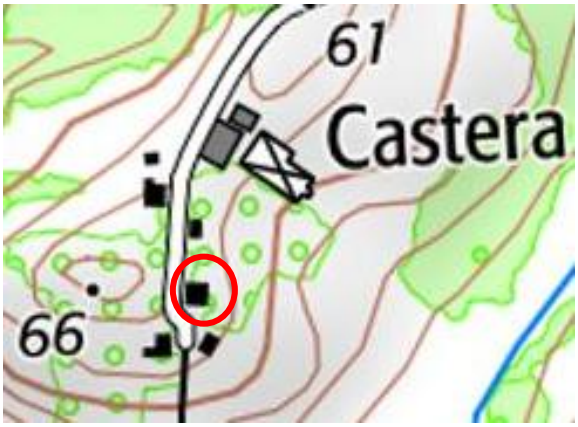
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexes à la construction d'habitation principale : anciennes écuries traditionnelles

Commentaires : Intérêt architectural fort

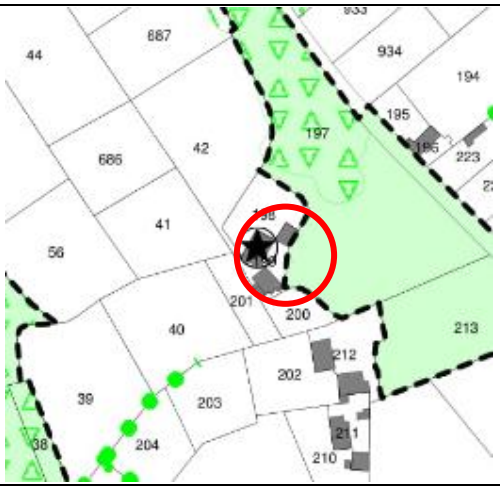
Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

COMMUNE DE MIMBASTE







Description de l'ensemble bâti : Construction d'habitation landaise.

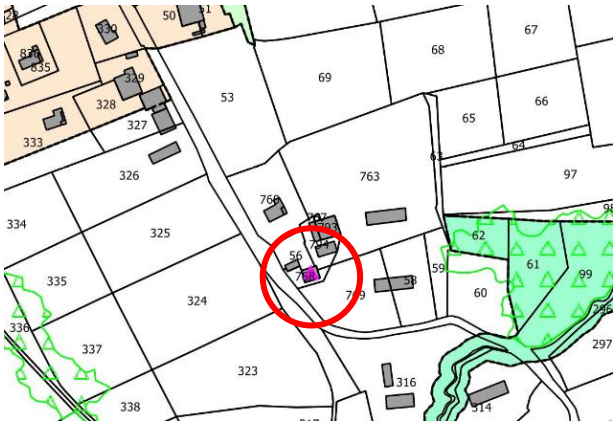
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A- Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







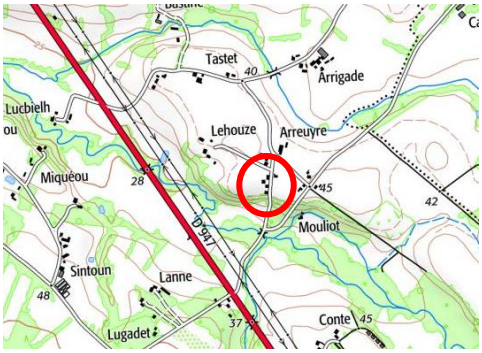
Description de l'ensemble bâti : Construction d'habitation landaise.

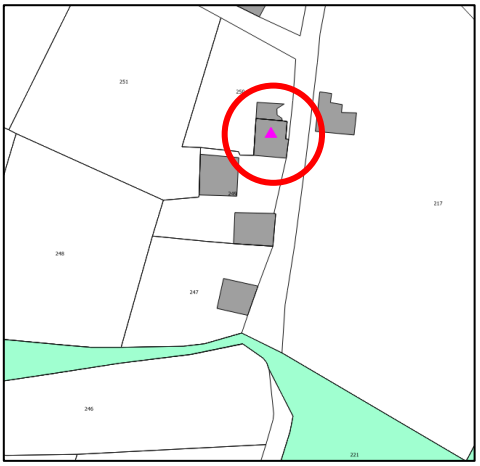
Commentaires : Intérêt architectural fort.

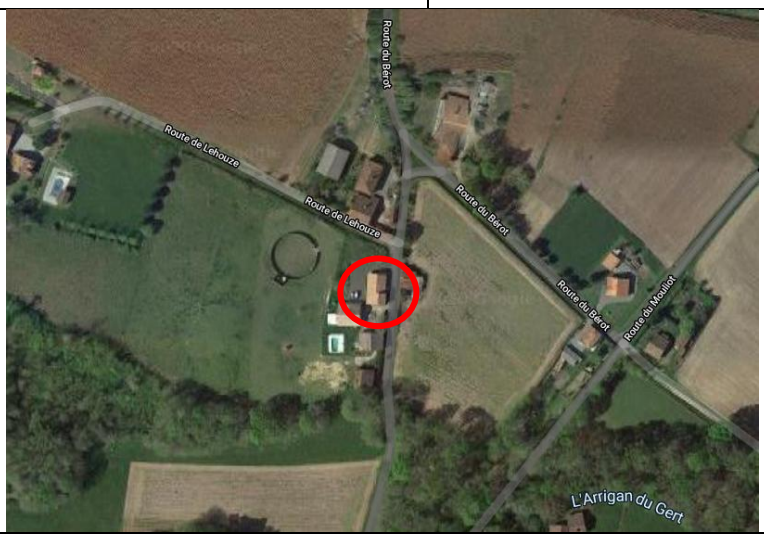
Traduction réglementaire : Zone A- Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







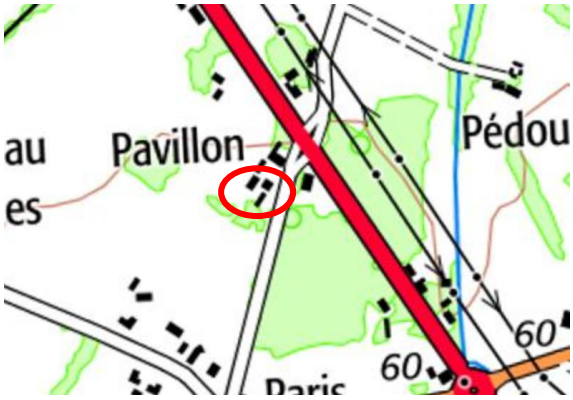
Description de l'ensemble bâti : Construction d'habitation landaise.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A- Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Grange attenante à une habitation déjà rénovée, architecture traditionnelle

Commentaires : Intérêt architectural fort

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	



Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation.

Commentaires : Intérêt architectural fort

Traduction réglementaire : Zone N - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	



Description de l'ensemble bâti : Ancienne grange attenante au bâtiment principal

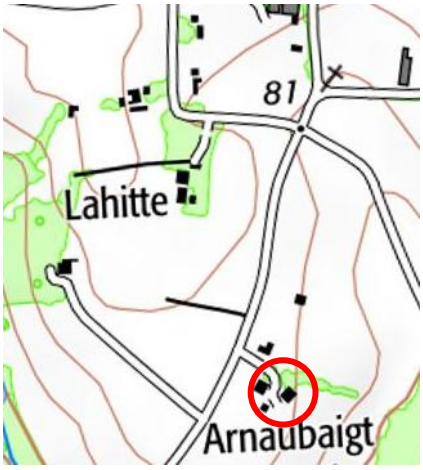
Commentaires : Intérêt architectural fort

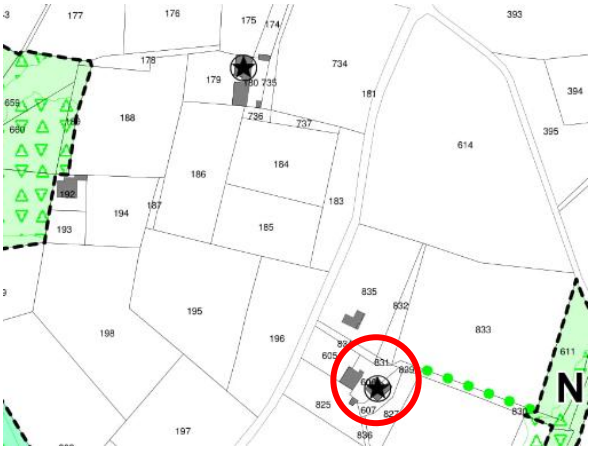
Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

COMMUNE DE MISSON







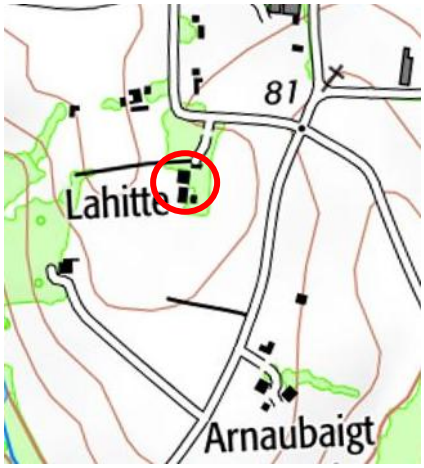
Description de l'ensemble bâti : Annexe à a construction d'habitation principale sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

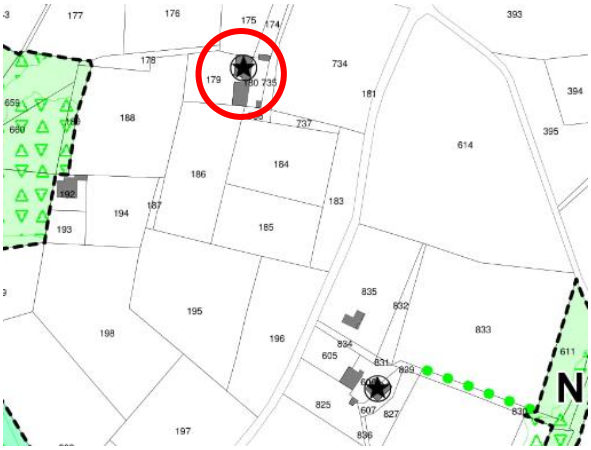
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur deux niveaux de style ferme de Chalosse avec toiture à deux pans.

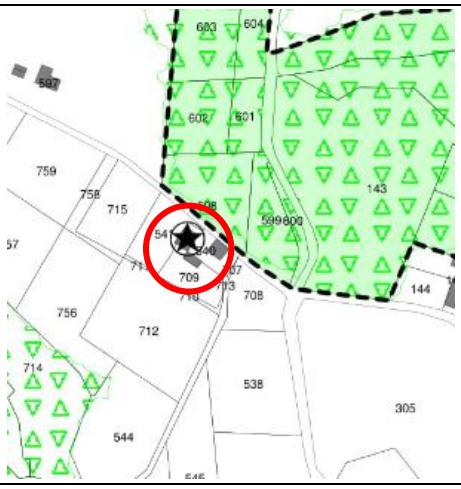
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

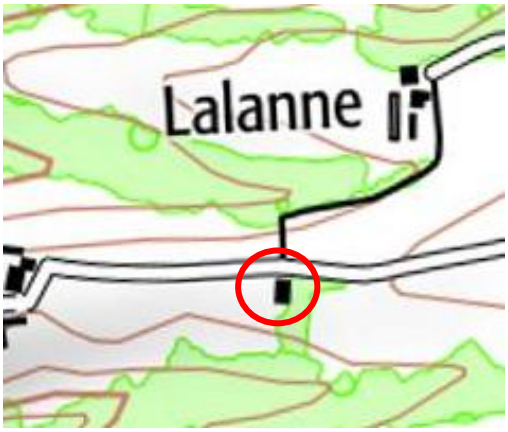
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

COMMUNE DE MOUSCARDES







Description de l'ensemble bâti : Construction d'habitation sur deux niveaux de style ferme de Chalosse avec toiture à deux pans.

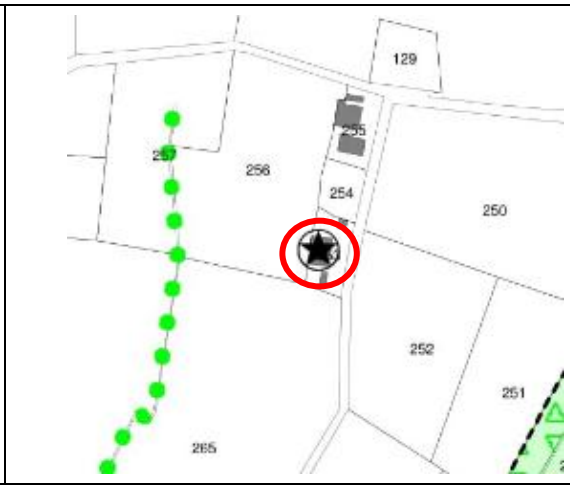
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







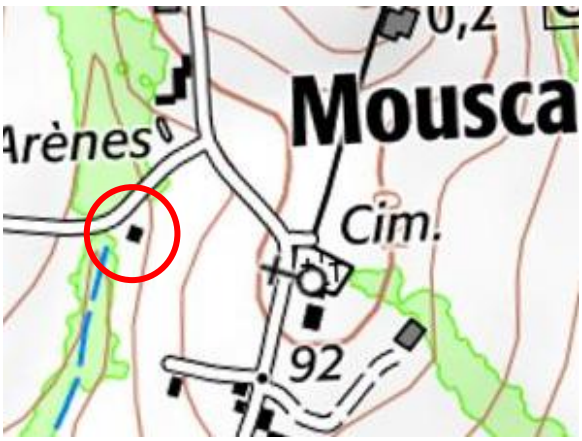
Description de l'ensemble bâti : Construction de type ferme de Chalosse avec toiture à deux pans.

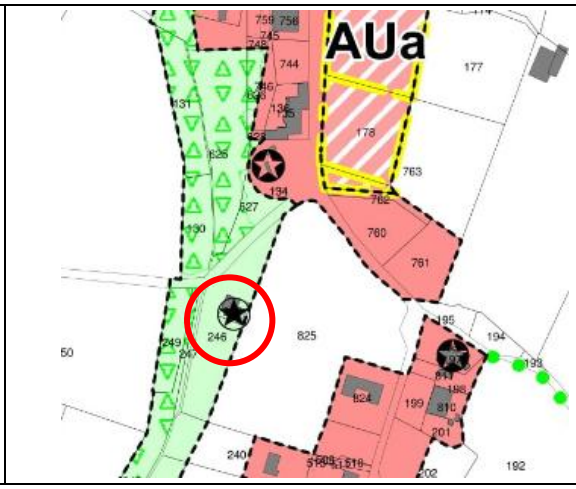
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Petite construction avec toiture à deux pans : stockage,…

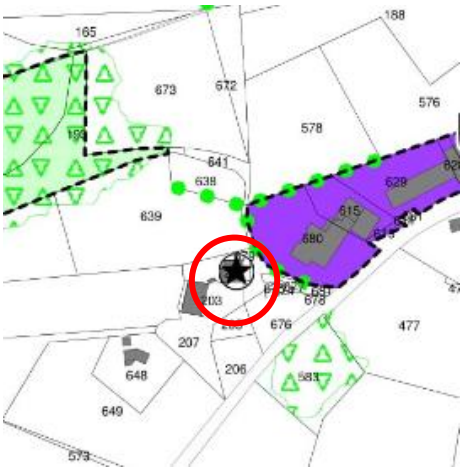
Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone N - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







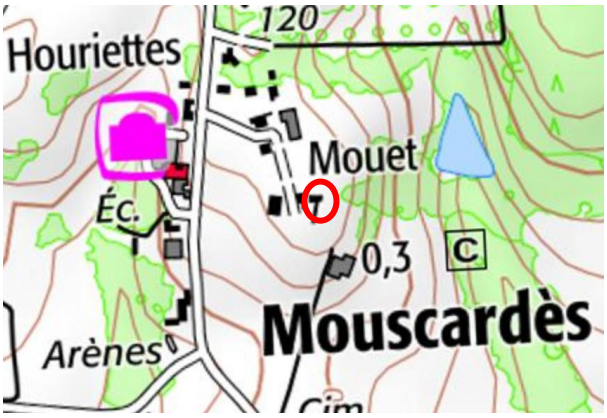
Description de l'ensemble bâti : Construction de style ferme de Chalosse sur deux niveaux, avec pans de bois apparents en façade et toiture à deux pans.

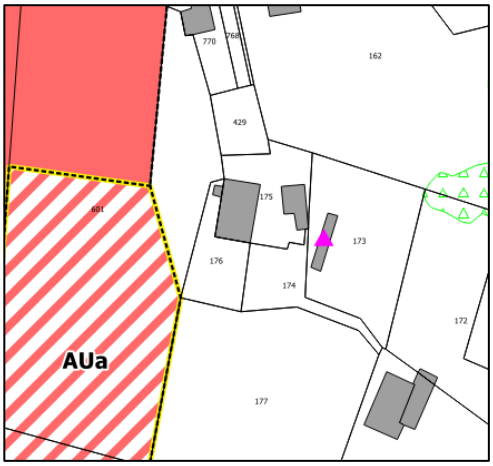
Commentaires : Intérêt architectural fort.

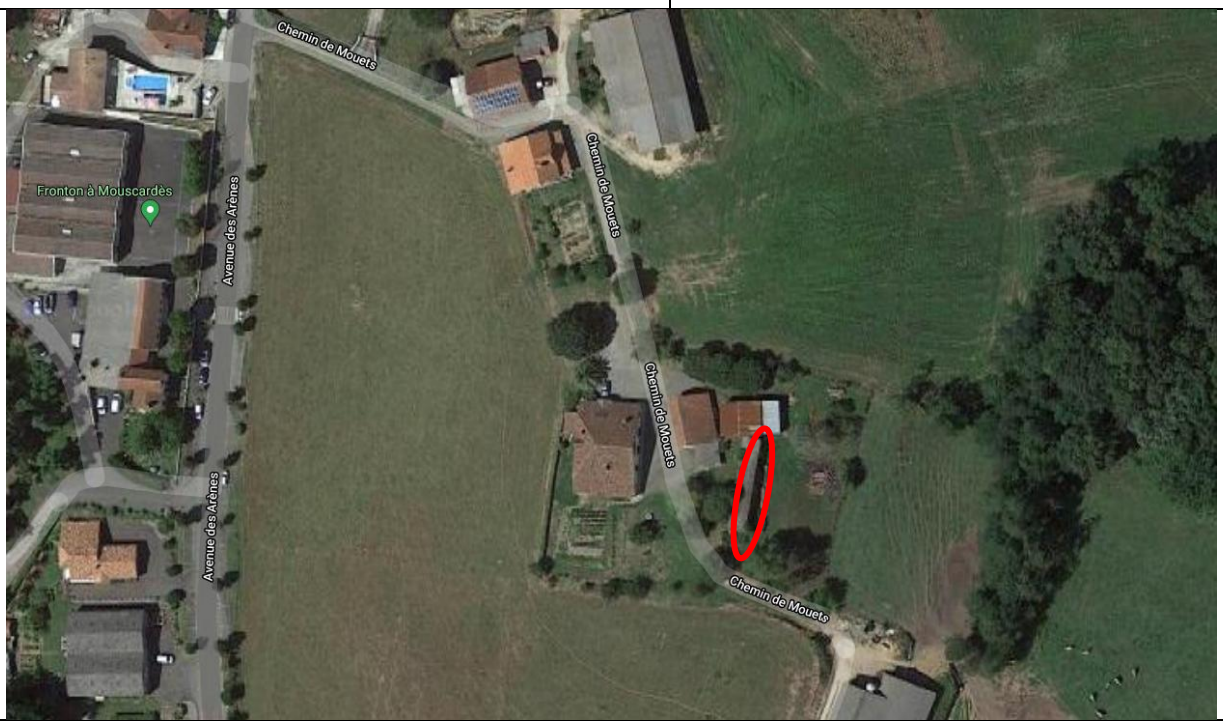
Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Ancien bâtiment agricole, aujourd'hui attenant à une habitation.

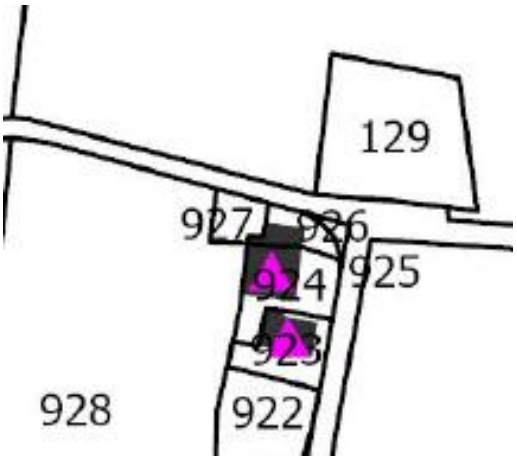
Commentaires : Intérêt architectural fort

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Ancienne grange située en face d'une habitation

Commentaires : Intérêt architectural fort

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en eau potable (mm)**		**TIGF (gaz)**	
	Electricité		**Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)**	
	Assainissement		**Intérêt architectural de l'ensemble du bâti**	
Contraintes environnementales	**Inondation**			
Agriculture				

COMMUNE D’OSSAGES







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation : grange.

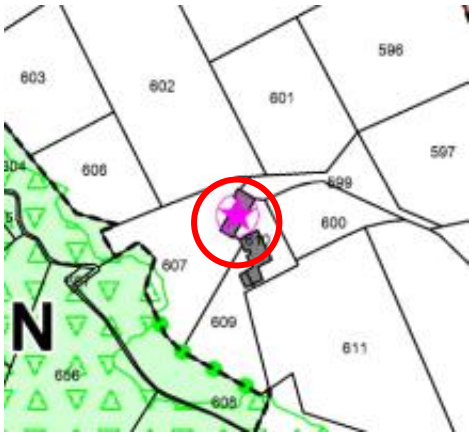
Commentaires : Intérêt architectural faible.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







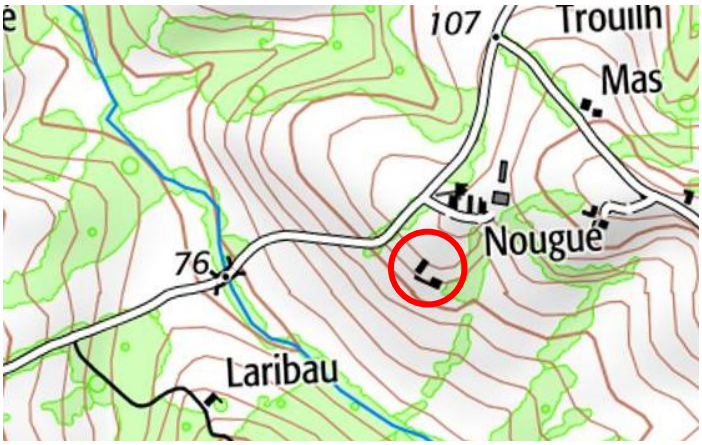
Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale avec toiture à deux pans.

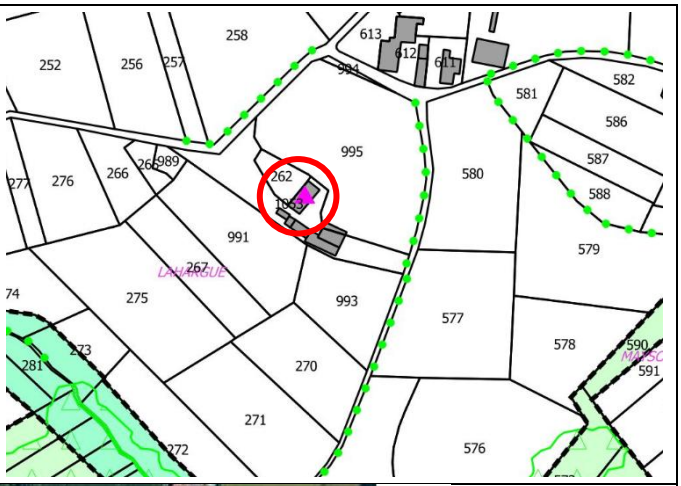
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

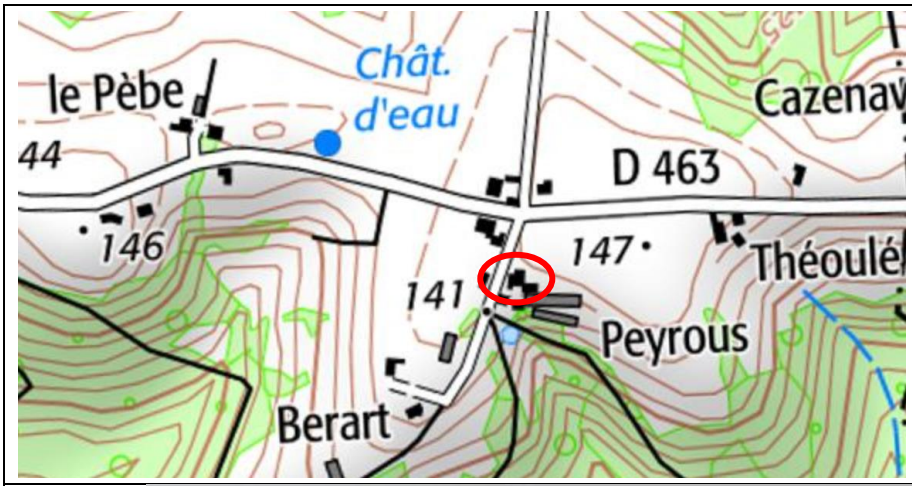






Niveau d'équipement	Adduction en Eau Potable (mm)	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	Inondation	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







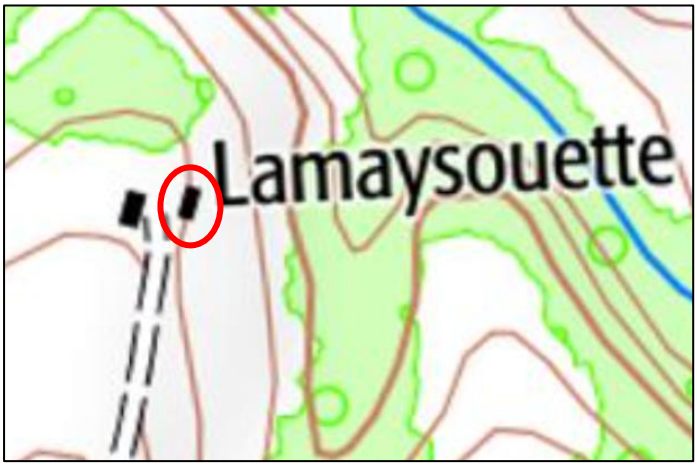
Description de l'ensemble bâti : Bâtiment ayant perdu sa vocation agricole avec une partie déjà transformée en bureau

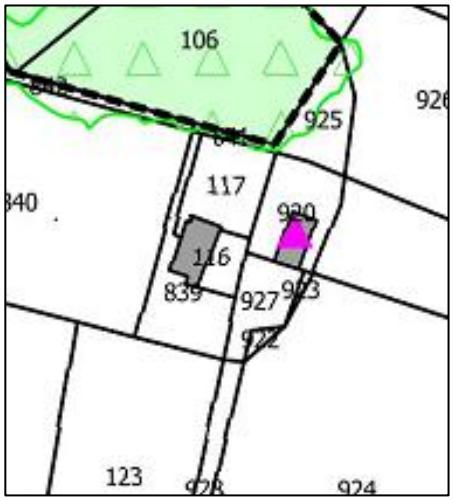
Commentaires : Intérêt architectural faible, le changement de destination sera destiné à l'installation d'un artisan

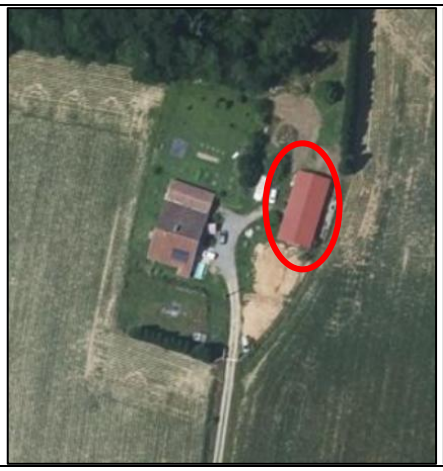
Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	









Description de l'ensemble bâti : Ancien bâtiment agricole

Commentaires : Intérêt architectural modéré

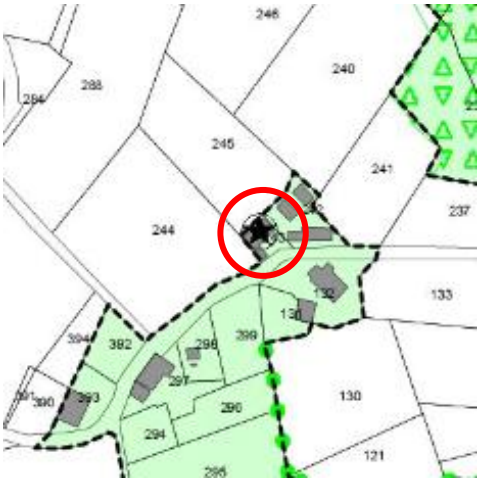
Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

COMMUNE DE POUILLON







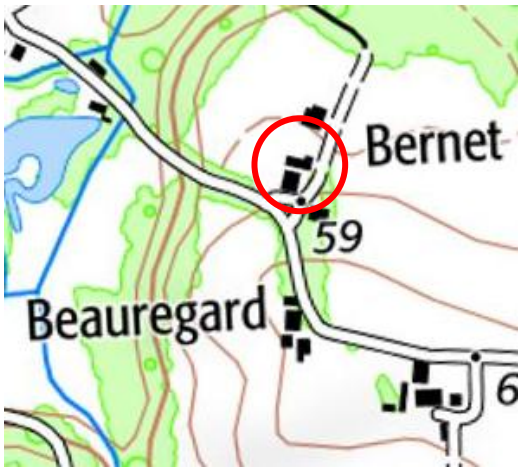
Description de l'ensemble bâti : Construction sur deux niveaux avec structure en bois apparente sur la façade principale ; toiture à deux pans.

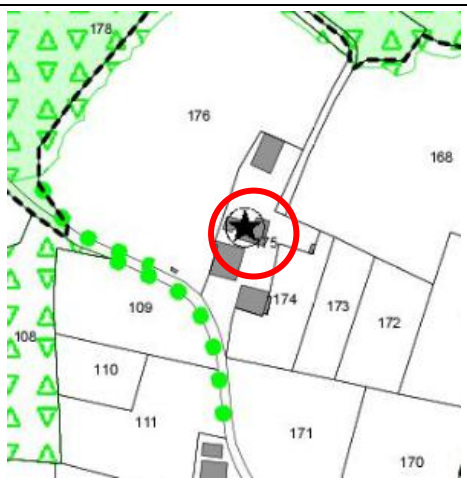
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone N - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur trois niveaux et toiture à deux pans.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	



Description de l'ensemble bâti : Construction sur deux niveaux avec structure en bois apparente sur la façade principale.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction en rez-de-chaussée, dépendance à la construction d'habitation principale.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

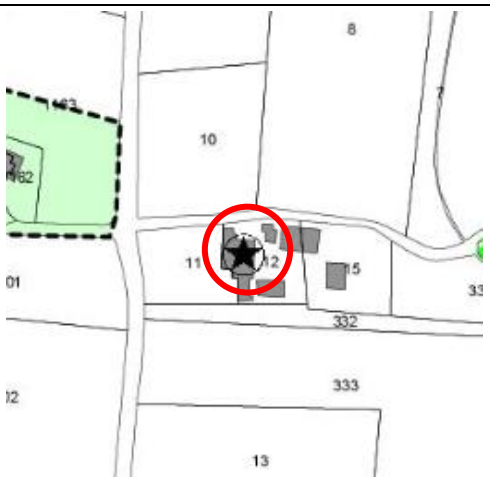
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







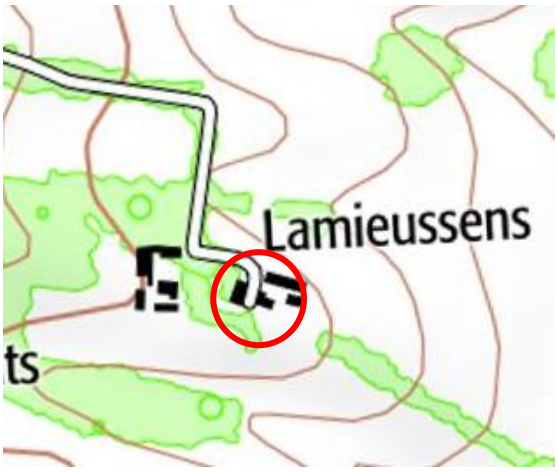
Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

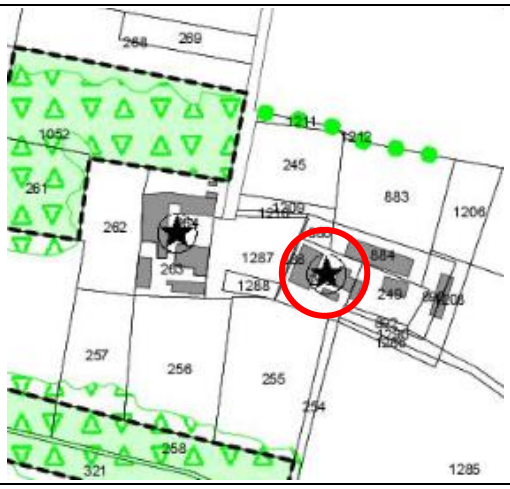
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







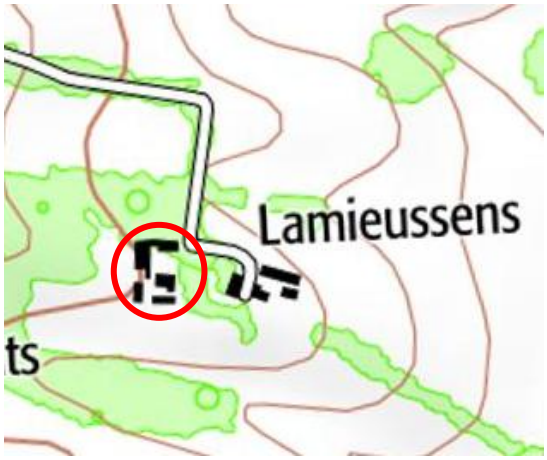
Description de l'ensemble bâti : Construction en rez-de-chaussée avec toiture à deux pans.

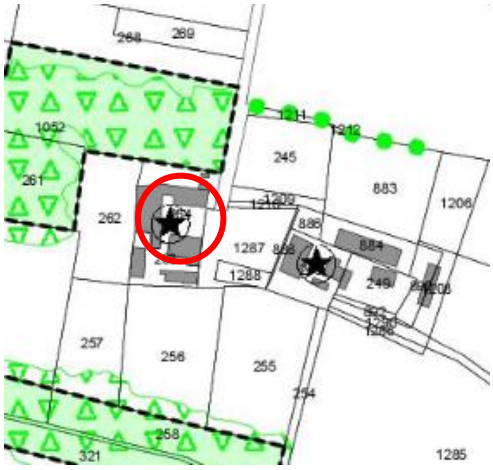
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







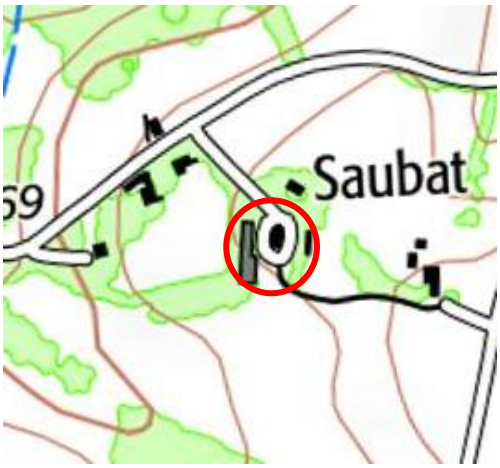
Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur deux niveaux avec toiture à deux pans ; structure en bois visible sur la façade principale.

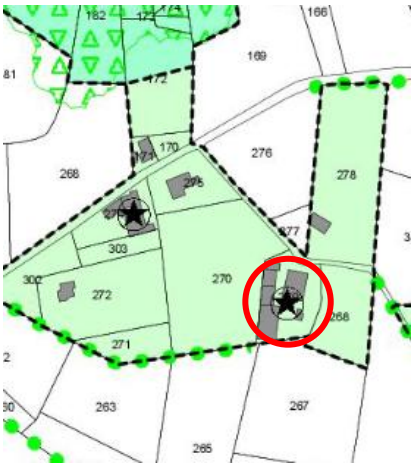
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







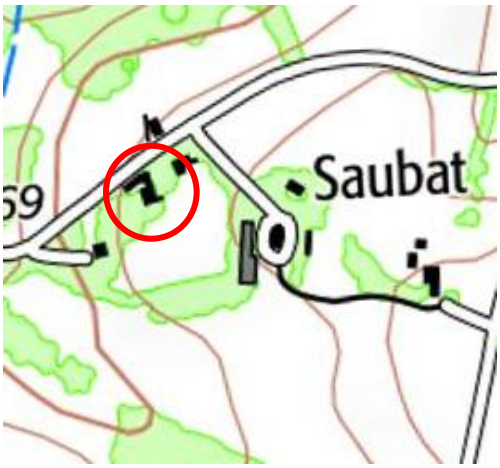
Description de l'ensemble bâti : Construction de style ferme de Chalosse sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

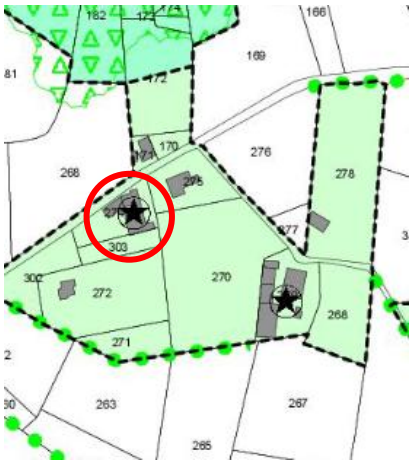
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone N - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







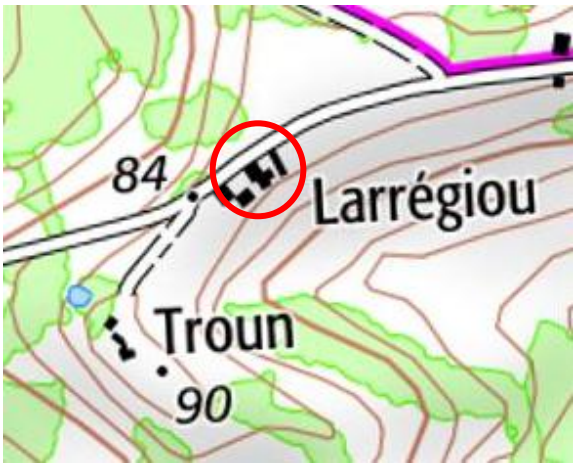
Description de l'ensemble bâti : Construction sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

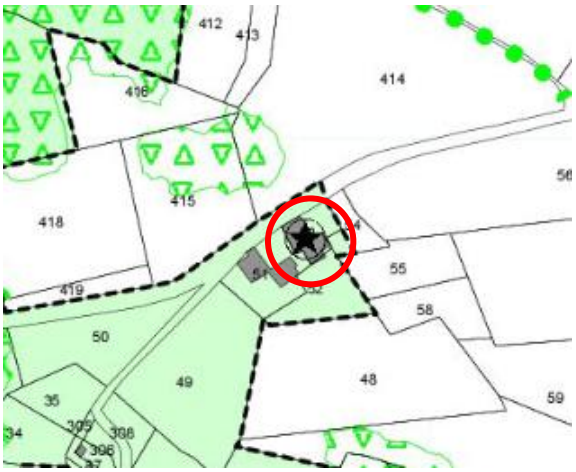
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone N - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur deux niveaux avec pans de bois apparents sur la façade principale et toiture à deux pas.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone N - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	



Description de l'ensemble bâti : Dépendance à un château.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone N - Bâtiment Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	

COMMUNE DE TILH







Description de l'ensemble bâti : Construction d'habitation de style ferme de Chalosse sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

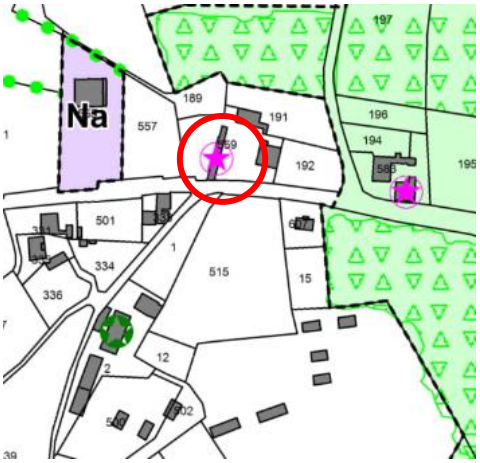
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Dépendance à une construction d'habitation : ancienne écurie…

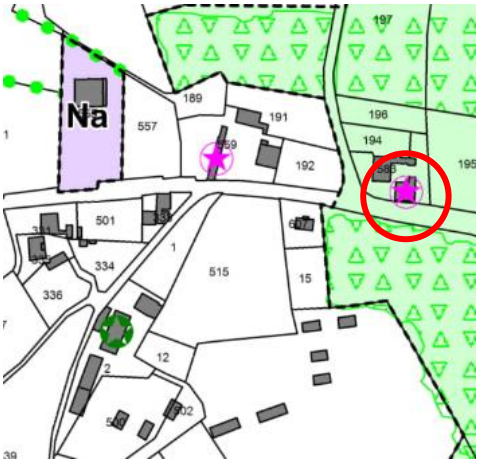
Commentaires : Intérêt architectural fort.

.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale : espace de stockage…

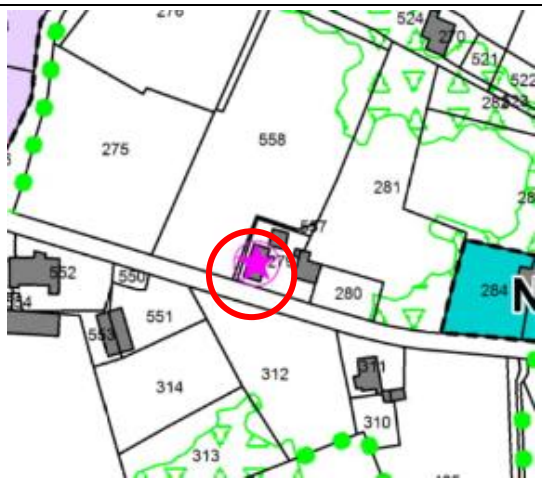
Commentaires : Intérêt architectural modéré.

Traduction réglementaire : Zone N - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation principale : construction de style ferme de Chalosse sur deux niveaux avec toiture à deux pans.

Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Annexe à la construction d'habitation : construction avec toiture à deux pans.

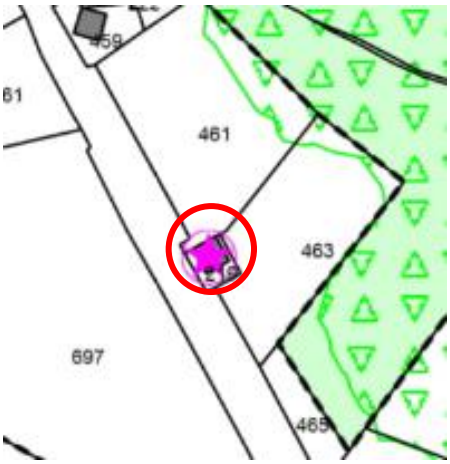
Commentaires : Intérêt architectural fort.

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







Description de l'ensemble bâti : Construction landaise sur deux niveaux en ruines.

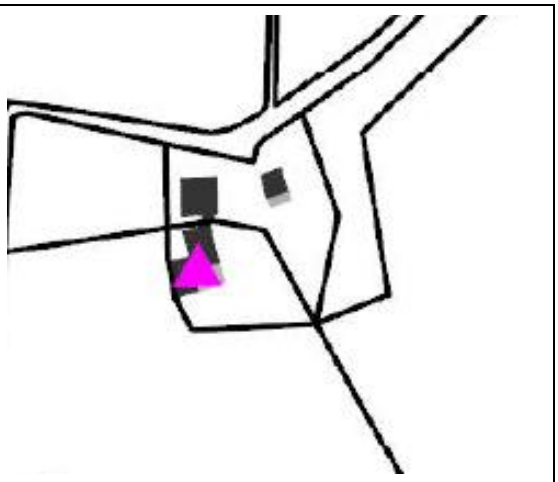
Commentaires : Intérêt architectural faible.

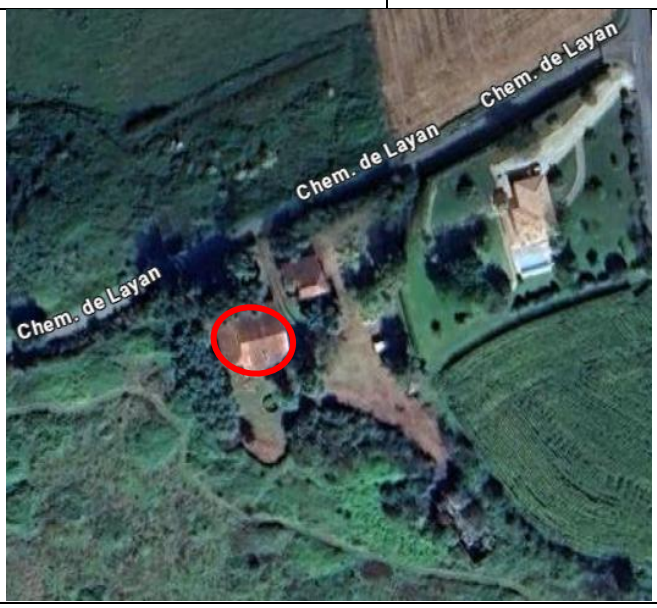
Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme.

Niveau d'équipement	**Adduction en Eau Potable (mm)**	
	Electricité	
	Assainissement	
Contraintes environnementales	**Inondation**	
Agriculture		

TIGF (gaz)	
Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)	
Intérêt architectural de l'ensemble du bâti	







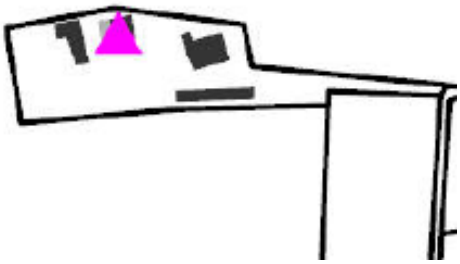
Description de l'ensemble bâti : Ancienne grange située en face d'une habitation

Commentaires : Intérêt architectural fort

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en eau potable (mm)**		**TIGF (gaz)**	
	Electricité		**Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)**	
	Assainissement		**Intérêt architectural de l'ensemble du bâti**	
Contraintes environnementales	**Inondation**			
Agriculture				







Description de l'ensemble bâti : Ancienne grange située en face d'une habitation

Commentaires : Intérêt architectural fort

Traduction réglementaire : Zone A - Identifié au titre du L151 – 11 du code de l'urbanisme

Niveau d'équipement	**Adduction en eau potable (mm)**		**TIGF (gaz)**	
	Electricité		**Voirie (accès, RD, nuisances sonores L. 111-1-4)**	
	Assainissement		**Intérêt architectural de l'ensemble du bâti**	
Contraintes environnementales	**Inondation**			
Agriculture				